COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 29 September 2010 **T-PVS/DE(2010) 17**
[de17f_2010]

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

30e réunion
Strasbourg, 6-9 décembre 2010

Demande de la République tchèque concernant le renouvellement du Diplôme européen des zones protégées au paysage protégé de Bilé Karpaty – pour examen par le Comité permanent de la Convention de Berne

Projet de Résolution Révisée

Document établi par la
Direction de la Culture et du Patrimoine culturel et naturel

This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire

Le projet de résolution concernant le renouvellement du diplôme européen des zones protégées au paysage protégé de Bilé Karpaty a été examiné par le groupe de spécialistes du diplôme européen des zones protégées lors de sa dernière réunion (4-5 mars 2010).

En juillet 2010 le Ministère de l'environnement de la République tchèque a demandé de changer le libellé des conditions.

Selon la procédure, le projet de résolution est soumis au Comité permanent de la Convention de Berne pour discussion.

Projet de résolution révisé concernant le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé au paysage naturel protégé des Bílé Karpaty (République tchèque)

Le Comité des Ministres, en vertu de l'article 15.*a* du Statut du Conseil de l'Europe,

Vu la Résolution (65) 6 instituant le Diplôme européen pour certains paysages, réserves et monuments naturels protégés, telle qu'amendée par la Résolution CM/ResDip(2008)1 concernant le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés;

Vu la Résolution ResDip(2000)13 concernant l'octroi du Diplôme européen au paysage naturel protégé des Bílé Karpaty (République tchèque) ;

Prenant en considération le rapport de l'expert tel que présenté à la réunion du Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés les 4 et 5 mars 2010;

Compte tenu des propositions présentées par le Comité permanent de la Convention de Berne,

Renouvelle jusqu'au 20 juin 2020 le Diplôme européen des espaces protégés octroyé au paysage naturel protégé des Bílé Karpaty;

Assortit ce renouvellement des deux conditions suivantes:

1. maintenir, au moins pour les visiteurs, l'accessibilité à la réserve de chasse de Radejov, réduire les espèces de gibier non indigènes, à savoir le daim, contrôler la pression du gibier pour permettre la régénération naturelle de la forêt, établir un plan de chasse en collaboration avec l'administration de l'aire protégée, enfin renoncer à la construction de toute nouvelle infrastructure (pavillon de chasse, par exemple);

2. amender les régles de financement agro-environnementales en accord avec le plan de gestion de l'espace protégé afin de garantir le financement de sa gestion nécessaire pour atteindre les objectifs visés;

Assortit le renouvellement des cinq recommandations suivantes:

1. réévaluer et garantir les ressources financières et en personnel afin d'assurer la mise en oeuvre du plan de gestion;

2. parvenir à une gestion agricole concertée favorisant le paysage naturel protégé des Bilé Karpaty grâce à une collaboration étroite entre le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Environnement, les administrations présentes sur le terrain (services agricoles, forestiers et du paysage naturel protégé des Bílé Karpaty) ainsi que des collectivités locales et autres organismes concernés;

3. éliminer des réserves naturelles et des autres zones de protection intégrale, les espèces non indigènes, à savoir le daim, et mener davantage de consultations entre le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Agriculture pour contrôler les populations de grand gibier;

4. poursuivre la politique forestière actuelle de conversion vers la futaie feuillue et favoriser la régénération naturelle des forêts feuillues en station;

5. associer de manière plus visible le Diplôme européen à l'image du paysage naturel protégé des Bílé Karpaty (par exemple dans les centres d'information, les publications et sur le site internet).